



P'TIT TOUR USEP

Du 30 avril au 17 mai 2024



Objectifs :

- 🚴 **Organiser un évènement fédérateur** qui rassemble les enfants de cycle 2 et 3 de différentes associations d'un même secteur.
- 🚴 Développer l'éducation à la santé.
- 🚴 Développer **le savoir rouler à vélo (pour les classes concernées)**.

Présentation de la rencontre sportive et associative :

- 🚴 La rencontre aura lieu entre le 30 avril et le 17 mai 2024

Rendez vous à 9h 30 pour départ rando à 9h45

Départ du site à 15h30

- 🚴 **Le P'tit Tour USEP** : un évènement national !

La randonnée : Les élèves marchent avec leur pique-nique dans leur sac à dos

Les distances : Le parcours sera tracé par l'équipe de l'usep 89. Il sera d'environ 12 – 13 km pour les cycles 2 et de 15-17 km pour les cycles 3.

Les pauses : un ravitaillement sera organisé (eau) sur chaque demi-journée. Les enseignants peuvent prévoir un goûter pour leurs élèves lors de ces moments.

Le temps du midi : Les élèves auront environ 45 min pour manger.

Toilettes possible le midi pour les dates de Joigny, Migennes, Auxerre et Cerisiers.
Pas de toilettes le midi pour les rando de Tonnerre et Sergines (ravitaillement en eau possible).

L'équipement : Chaussures fermées et tenue de sport obligatoire. Tenue de pluie ou/et protection solaire (crème et casquette) en fonction de la météo.

Les parcours :

Les parcours sont disponibles, beaucoup de classes peuvent se rendre au point de rdv à pied ou prendre la randonnée en chemin si le parcours le permet : **merci de nous informer de votre choix** par mail (volontaire.usep89@gmail.com).

L'USEP 89 s'engage à :

- ✈ Mettre à disposition des classes **des ressources pédagogiques** pour sensibiliser les élèves au **Savoir rouler à vélo**.
- ✈ Un éducateur de l'USEP ouvrira la marche.
- ✈ **Organiser** la rencontre, **réserver** les lieux d'activité, contacter les partenaires (gendarmerie, préfecture, communes...)
- ✈ **Assurer la sécurité** des participants : protocole sanitaire en vigueur.
- ✈ **Communiquer** via les réseaux sociaux et notre site internet

Les associations participantes s'engagent à :

- ✈ Préparer leurs élèves à marcher : C2 entraînement de **10km** et C3 entraînement de **13 km** minimum.
- ✈ Préparer leurs élèves à rouler : **30 km minimum**
- ✈ Respecter la réglementation en vigueur pour l'encadrement des élèves.
- ✈ S'assurer du bon équipement de chaque participant, **chaussures fermées pour tous et tenue de sport obligatoire**.
- ✈ **P'tit tour Vélo** : casque, gilets réfléchissant, gourde, sac à dos.
- ✈ Veiller au bon état des vélos des élèves (freins, pneus, état général)
- ✈ **Respecter** les consignes de l'organisation et les horaires.

Je déclare mon déplacement sur le site du rectorat :

<https://www.ac-dijon.fr/formulaire-voage-en-france-128411>

